



Succession dernière enfant vivante

Par **Naddyne**, le **01/07/2013** à **02:07**

Bonjour,

Maman me pose la question suivante : nous étions quatre enfants, mes frères et soeurs sont tous décédés. Ils ont tous eu des enfants. Maman voudrait savoir comment ses biens seront "distribués" lorsqu'elle nous quittera. Seront-ils divisés en quatre (puisque nous étions quatre) ou étant la seule restant en vie j'aurai un statut particulier ? Cela la travaille beaucoup puisque j'ai des nièces particulièrement "rapaces" ...

Merci de vos éclaircissements.

Naddyne.

Par **janus2fr**, le **01/07/2013** à **08:11**

Bonjour,

Votre mère ayant eu 4 enfants, en l'absence de testament, ses biens seront effectivement divisés en 4. Vos frères et soeurs étant décédés, ce sont leurs enfants qui hériteront en représentation.

Par **Naddyne**, le **01/07/2013** à **08:22**

Bonjour janus2fr,

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement.

Par **youris**, le **01/07/2013** à **09:42**

bjr,

elle peut faire un testament en vous avantageant en vous léguant la quotité disponible.

cdt